

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE DE SAVIGNY**

Numéro SIRET : **21740260100017**

POSTE COMPTABLE : **CTRE FINANCES PUB FRANGY SEYSSEL**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Budget Principal**

**ANNEE 2018**

<b>Code INSEE</b> 74260	<b>COMMUNE DE SAVIGNY</b> Budget Principal	<b>BP</b> 2018
----------------------------	---	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	836
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	31
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes du Genevois	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	792,24	0,00
2	Produits des impositions directes / population	311,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	866,88	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	2 555,14	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	65,79	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	26,05%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	102,62%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	294,75%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP 2018</b>
---	----------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

<p>I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,</li> <li>- au niveau du chapitre pour la section d'investissement. <ul style="list-style-type: none"> <li>- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.</li> <li>- sans vote formel sur chacun des chapitres.</li> </ul> </li> </ul> <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".</p> <p>III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).</p> <p>IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.</p>
--

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	962 313,51	724 708,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 237 605,51
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		962 313,51	962 313,51

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 237 753,87	2 372 338,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 134 584,13	(si solde positif)
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		2 372 338,00	2 372 338,00
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (4)		3 334 651,51	3 334 651,51

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	190 400,00	0,00	180 800,00	180 800,00	180 800,00
012	Charges de personnel	195 960,00	0,00	172 546,00	172 546,00	172 546,00
014	Atténuations de produits	89 046,00	0,00	89 046,00	89 046,00	89 046,00
65	Autres charges gestion courante	161 370,00	0,00	177 322,00	177 322,00	177 322,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>636 776,00</b>	<b>0,00</b>	<b>619 714,00</b>	<b>619 714,00</b>	<b>619 714,00</b>
66	Charges financières	21 734,00	0,00	21 200,00	21 200,00	21 200,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	22 429,52		21 399,51	21 399,51	21 399,51
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>680 939,52</b>	<b>0,00</b>	<b>662 313,51</b>	<b>662 313,51</b>	<b>662 313,51</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>300 000,00</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>980 939,52</b>	<b>0,00</b>	<b>962 313,51</b>	<b>962 313,51</b>	<b>962 313,51</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

962 313,51

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	17 800,00	0,00	4 760,00	4 760,00	4 760,00
70	Produits des services	810,00	0,00	1 648,00	1 648,00	1 648,00
73	Impôts et taxes	292 000,00	0,00	312 000,00	312 000,00	312 000,00
74	Dotations et participations	415 065,00	0,00	387 200,00	387 200,00	387 200,00
75	Autres produits gestion courante	11 500,00	0,00	18 100,00	18 100,00	18 100,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>737 175,00</b>	<b>0,00</b>	<b>723 708,00</b>	<b>723 708,00</b>	<b>723 708,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 480,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>739 655,00</b>	<b>0,00</b>	<b>724 708,00</b>	<b>724 708,00</b>	<b>724 708,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>739 655,00</b>	<b>0,00</b>	<b>724 708,00</b>	<b>724 708,00</b>	<b>724 708,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

237 605,51

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

962 313,51

## Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

300 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	21 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	924 500,49	0,00	2 117 100,00	2 117 100,00	2 117 100,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>945 500,49</b>	<b>0,00</b>	<b>2 136 100,00</b>	<b>2 136 100,00</b>	<b>2 136 100,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	77 375,00	0,00	81 350,00	81 350,00	81 350,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	109 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	19 394,00		20 303,87	20 303,87	20 303,87
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>205 769,00</b>	<b>0,00</b>	<b>101 653,87</b>	<b>101 653,87</b>	<b>101 653,87</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 151 269,49</b>	<b>0,00</b>	<b>2 237 753,87</b>	<b>2 237 753,87</b>	<b>2 237 753,87</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 151 269,49</b>	<b>0,00</b>	<b>2 237 753,87</b>	<b>2 237 753,87</b>	<b>2 237 753,87</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

134 584,13

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 372 338,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	9 199,00	9 199,00	9 199,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	0,00	1 650 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 659 199,00</b>	<b>1 659 199,00</b>	<b>1 659 199,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	44 029,00	0,00	50 514,00	50 514,00	50 514,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	202 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
138	Etat & établ.nationaux	43 500,00	0,00	122 225,00	122 225,00	122 225,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	400,00	400,00	400,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>289 529,00</b>	<b>0,00</b>	<b>413 139,00</b>	<b>413 139,00</b>	<b>413 139,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>789 529,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 072 338,00</b>	<b>2 072 338,00</b>	<b>2 072 338,00</b>
021	Virement de la section de fonct. (4)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>300 000,00</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 089 529,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 372 338,00</b>	<b>2 372 338,00</b>	<b>2 372 338,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 372 338,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

300 000,00

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP 2018</b>
---	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	180 800,00		180 800,00
012	Charges de personnel	172 546,00		172 546,00
014	Atténuations de produits	89 046,00		89 046,00
65	Autres charges gestion courante	177 322,00		177 322,00
66	Charges financières	21 200,00	0,00	21 200,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	21 399,51		21 399,51
023	Virement à la section d'investissement		300 000,00	300 000,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>662 313,51</b>	<b>300 000,00</b>	<b>962 313,51</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

962 313,51

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	81 350,00	0,00	81 350,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Moins-Values de cession		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	19 000,00	0,00	19 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 117 100,00	0,00	2 117 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	20 303,87		20 303,87
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>2 237 753,87</b>	<b>0,00</b>	<b>2 237 753,87</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

134 584,13

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 372 338,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 760,00		4 760,00
70	Produits des services	1 648,00		1 648,00
73	Impôts et taxes	312 000,00		312 000,00
74	Dotations et participations	387 200,00		387 200,00
75	Autres produits gestion courante	18 100,00	0,00	18 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>724 708,00</b>	<b>0,00</b>	<b>724 708,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>237 605,51</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>962 313,51</b>
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	50 514,00	0,00	50 514,00
13	Subventions d'investissement	131 424,00	0,00	131 424,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 650 400,00	0,00	1 650 400,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		300 000,00	300 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>1 832 338,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>2 132 338,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>240 000,00</b>
-----------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 372 338,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>190 400,00</b>	<b>180 800,00</b>	<b>180 800,00</b>
60611	Eau & assainissement	1 000,00	1 200,00	1 200,00
60612	Energie-électricité	31 000,00	30 000,00	30 000,00
60621	Combustibles	500,00	500,00	500,00
60622	Carburants	2 500,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	1 000,00	1 000,00
60632	F. de petit équipement	4 000,00	3 000,00	3 000,00
60633	F. de voirie	6 000,00	7 000,00	7 000,00
60636	Vêtements de travail	600,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres,disques,cassettes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615221	Bâtiments publics	20 000,00	20 000,00	20 000,00
615231	Voie	35 000,00	30 000,00	30 000,00
61524	Entretien de bois et forêts	8 500,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	4 000,00	4 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	9 000,00	11 000,00	11 000,00
6161	Assurance multirisque	7 000,00	7 500,00	7 500,00
6182	Doc. générale et Technique	300,00	300,00	300,00
6188	Autres frais divers	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	700,00	700,00
6226	Honoraires	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes,de contentieux		2 000,00	2 000,00
6228	Divers		200,00	200,00
6232	Fêtes et cérémonies		0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés		0,00	0,00
6237	Publications	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	0,00	0,00
6256	Missions	250,00	800,00	800,00
6257	Réceptions	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunication	3 000,00	3 500,00	3 500,00
627	Services bancaires et assimil		0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 600,00	1 600,00	1 600,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>195 960,00</b>	<b>172 546,00</b>	<b>172 546,00</b>
6218	Autre personnel extérieur		0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	130,00	100,00	100,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	3 000,00	2 600,00	2 600,00
6338	Autres impôts & taxes	300,00	300,00	300,00
6411	Personnel titulaire	123 000,00	100 300,00	100 300,00
6413	Personnel non titulaire	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6416	Emplois d'insertion		0,00	0,00
64168	Autres	8 800,00	13 400,00	13 400,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	20 000,00	17 700,00	17 700,00
6453	Cotisations caisses retraite	27 000,00	23 000,00	23 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	500,00	800,00	800,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	10 000,00	8 150,00	8 150,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	230,00	896,00	896,00
6458	Cotisations autres organismes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail		100,00	100,00
6478	Autres charges sociales		0,00	0,00
6488	Autres charges	1 000,00	3 000,00	3 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>89 046,00</b>	<b>89 046,00</b>	<b>89 046,00</b>
73911	Rev et rest° contribut° directes		0,00	0,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
7391178	Autres rest° dégrèv cont directe		0,00	0,00
7392	Prélèv pour reversem fiscalité	47 046,00	47 046,00	47 046,00
739211	Attributions de compensation	30 000,00	26 000,00	26 000,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	12 000,00	16 000,00	16 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>161 370,00</b>	<b>177 322,00</b>	<b>177 322,00</b>
6531	Indemnités élus	29 800,00	29 730,00	29 730,00
6533	Cotisations retraite élus	1 300,00	1 250,00	1 250,00
6535	Formation élus	600,00	600,00	600,00
65541	Compensat° charges territoriales		0,00	0,00
65548	Autres contributions		130 511,00	130 511,00
65736	Etablist. et services rattachés	114 155,00	0,00	0,00
657361	Caisse des écoles		0,00	0,00
657362	CCAS	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	10 515,00	10 231,00	10 231,00
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011+012+014+65+656)</b>	<b>636 776,00</b>	<b>619 714,00</b>	<b>619 714,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>21 734,00</b>	<b>21 200,00</b>	<b>21 200,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 734,00	19 200,00	19 200,00
6618	Intérêts des autres dettes		0,00	0,00
6681	Indemn. rembours emprunt risque		0,00	0,00
6688	Autres	1 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d)(6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>	<b>22 429,52</b>	<b>21 399,51</b>	<b>21 399,51</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	<b>680 939,52</b>	<b>662 313,51</b>	<b>662 313,51</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance		0,00	0,00
675	Valeur comptable immob. cédées (8)		0,00	0,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>980 939,52</b>	<b>962 313,51</b>	<b>962 313,51</b>

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

962 313,51

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP 2018</b>
---	----------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>17 800,00</b>	<b>4 760,00</b>	<b>4 760,00</b>
6419	Remb. rémunérations de personnel	13 000,00	4 760,00	4 760,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.	4 800,00	0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales		0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>810,00</b>	<b>1 648,00</b>	<b>1 648,00</b>
7022	Coupes de bois	300,00	745,00	745,00
70311	Concessions dans les cimetières		80,00	80,00
70323	Redev occup domaine public	350,00	523,00	523,00
70611	Redevance ordures ménagères	160,00	300,00	300,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.		0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>292 000,00</b>	<b>312 000,00</b>	<b>312 000,00</b>
7311	Contributions directes		0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	240 000,00	260 000,00	260 000,00
73112	C.V.A.E.		0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé		0,00	0,00
73211	Attribution de compensation		0,00	0,00
7351	Taxe conso finale électricité	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7381	Taxe add. droits de mutation	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7388	Autres taxes diverses		0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>415 065,00</b>	<b>387 200,00</b>	<b>387 200,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	50 000,00	45 000,00	45 000,00
74121	Dot Solidarité rurale	15 000,00	10 000,00	10 000,00
74127	Dot nationale de péréquation		0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux		2 000,00	2 000,00
7461	DGD		0,00	0,00
74831	Dotat° et compensat° TP		0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	2 035,00	1 700,00	1 700,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	8 030,00	8 500,00	8 500,00
7484	Dotation de recensement		0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	340 000,00	320 000,00	320 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>11 500,00</b>	<b>18 100,00</b>	<b>18 100,00</b>
752	Revenus des immeubles	11 500,00	17 500,00	17 500,00
757	Redev. fermiers, concessionn.		600,00	600,00
7588	Autres prod. div gest° courante		0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = (70+74+75+013)</b>		<b>737 175,00</b>	<b>723 708,00</b>	<b>723 708,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>2 480,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
7718	Autres produits except. gestion	2 480,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers		0,00	0,00
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort et provisions (d) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>739 655,00</b>	<b>724 708,00</b>	<b>724 708,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
775	Produits des cessions d'immob. (7)		0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (-) (7)		0,00	0,00
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>739 655,00</b>	<b>724 708,00</b>	<b>724 708,00</b>

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP	2018
--	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	237 605,51
=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>962 313,51</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	21 000,00	19 000,00	19 000,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	21 000,00	19 000,00	19 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	924 500,49	2 117 100,00	2 117 100,00
2111	Terrains nus	200 000,00	1 000,00	1 000,00
2116	Cimetières	30 000,00	0,00	0,00
2117	Bois,forêts	1 000,00	0,00	0,00
2128	Agencements & aménagements		15 000,00	15 000,00
21311	Hôtel de ville		1 600,00	1 600,00
21312	Bâtiments scolaires	309 000,00	1 143 000,00	1 143 000,00
21318	Autres bâtiments publics	220 000,00	656 000,00	656 000,00
2151	Réseaux de voirie	70 000,00	48 500,00	48 500,00
21534	Réseaux d'électrification	30 000,00	70 000,00	70 000,00
21538	Autres réseaux	5 000,00	0,00	0,00
2156	Matériel d'incendie		1 000,00	1 000,00
21561	Matériel roulant	40 000,00	165 000,00	165 000,00
21568	Autre matériel et outillage	1 000,00	0,00	0,00
2157	Matériel de voirie	6 000,00	6 000,00	6 000,00
21578	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
2158	Autres matériels & outillage	2 000,49	0,00	0,00
21783	Matériel de bureau et informat.		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.	2 500,00	3 000,00	3 000,00
2184	Mobilier	7 000,00	7 000,00	7 000,00
2188	Autres immo corporelles	1 000,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>945 500,49</b>	<b>2 136 100,00</b>	<b>2 136 100,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
10222	FCTVA		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
13251	Subv du GFP de rattachement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	77 375,00	81 350,00	81 350,00
1641	Emprunts en euros	77 375,00	80 950,00	80 950,00
16411	16411		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		400,00	400,00
16875	Groupement CL et CL statut part.		0,00	0,00
168751	Autres dettes du GFP		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières	109 000,00	0,00	0,00
27638	Autres établissements publics	109 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	19 394,00	20 303,87	20 303,87
020	Dépenses imprévues Invest	19 394,00	20 303,87	20 303,87
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>205 769,00</b>	<b>101 653,87</b>	<b>101 653,87</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>1 151 269,49</b>	<b>2 237 753,87</b>	<b>2 237 753,87</b>
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP 2018
--	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>		0,00	0,00
192	<i>plus/moins value cession d'immo</i>		0,00	0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
168751	<i>Autres dettes du GFP</i>		0,00	0,00
2138	<i>Autres constructions</i>		0,00	0,00
2151	<i>Réseaux de voirie</i>		0,00	0,00
27638	<i>Autres établissements publics</i>		0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>1 151 269,49</b>	<b>2 237 753,87</b>	<b>2 237 753,87</b>

+	
<b>RESTES A REALISER 2017 (11)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>134 584,13</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 372 338,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		9 199,00	9 199,00
1312	Subv.équip.transf.régions		9 199,00	9 199,00
13251	Subv du GFP de rattachement		0,00	0,00
1342	Amendes de police		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>500 000,00</b>	<b>1 659 199,00</b>	<b>1 659 199,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	246 029,00	290 514,00	290 514,00
10222	FCTVA	24 029,00	30 000,00	30 000,00
10223	TLE		514,00	514,00
10226	Taxe aménagt Verst sous-densité	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	202 000,00	240 000,00	240 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	43 500,00	122 225,00	122 225,00
1381	Etat & établ.nationaux		0,00	0,00
1383	Départements	43 500,00	122 225,00	122 225,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		400,00	400,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>289 529,00</b>	<b>413 139,00</b>	<b>413 139,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>789 529,00</b>	<b>2 072 338,00</b>	<b>2 072 338,00</b>
021	Virement de la section de fonct.	300 000,00	300 000,00	300 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
2157	Mat. et outil de voirie		0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
168751	Autres dettes du GFP		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle		0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>1 089 529,00</b>	<b>2 372 338,00</b>	<b>2 372 338,00</b>

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP 2018</b>
---	----------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

	+
<b>RESTES A REALISER 2017 (10)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 372 338,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00 <sup>a</sup>	0,00	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b> <sup>c</sup>	<b>0,00</b> <sup>d</sup>

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2018</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)</b>	<b>A2.2</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					887 919,40									
1641 Emprunts en euros (total)					887 919,40									
002879501	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE				425 000,00	F		4,99	4,99		M	P	O	A-1
5003879	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES				100 000,00	F		4,57	4,65		T	P	O	A-1
624855	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	27/06/2013	01/10/2013	10/01/2014	300 000,00	F		3,05	3,05		A	C	O	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/10/2016	62 919,40	F		0	0		T	P	O	A-1
<b>Total général</b>					887 919,40									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				483 044,48					79 122,56	18 589,55	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				483 044,48					79 122,56	18 589,55	0,00	0,00
002879501	N			234 117,88	9,00	F		4,99	18 521,67	11 262,69		0,00
5003879	N			42 946,58	4,00	F		4,65	7 410,42	1 836,86		0,00
624855	N			180 000,00	6,00	F		3,05	30 000,00	5 490,00	0,00	0,00
	N			25 980,02	1,00	F		0	23 190,47	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>				483 044,48					79 122,56	18 589,55	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS                  SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET                  (article L. 2311-7 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574			LA LOUVETERIE	Associations	200,00
6574			MJC DU VUACHE	Associations	9 953,00
6574			MUTAME	Autres	78,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2018</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018</b>	<b>C1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		1	1		2	0	2
Attaché Territorial	A	1			1	0	1
Adjoint administratif	C		1		1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		1	1		2	0	2
Adjoint technique	C	1	1		2	0	2
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		2	2		4	0	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2018</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018</b>	<b>C1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agent occupant un emploi non permanent (7)</b>						
adjoint technique	C				38	
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE  
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
ASF		Sans fiscalité propre	330,00
SI COMPELXE SPORTIF		Sans fiscalité propre	16 680,00
SI DU Vuache		Sans fiscalité propre	4 043,00
SI PAYS DU VUACHE		Sans fiscalité propre	2 002,00
SIVU DES ECOLES		Sans fiscalité propre	107 456,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP 2018
--	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	1 486 000,00	0,000	10,970	0,000	163 014,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	851 000,00	0,000	10,520	0,000	89 525,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	29 700,00	0,000	35,110	0,000	10 428,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises					0,00	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>2 366 700,00</b>	<b>0,000</b>			<b>262 967,00</b>	<b>0,000</b>

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP 2018</b>
---	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Maire,  
A Savigny, le 05/04/2018  
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
A Savigny, le 05/04/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de membres présents :  
 Nombre de suffrages exprimés :  
 VOTES : Pour :  
 Contre :  
 Abstention :  
 Date de convocation : 28/03/2018

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le ..... et de la publication le .....

A savigny, le .....

## SOMMAIRE

### I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

### IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

#### A - Eléments du bilan

p.20 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de credit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.22 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

#### C - Autres éléments d'informations

p.23 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.25 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

#### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.26 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.27 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)